DESHYDRATATION DES BOUES D'EFFLUENTS VINICOLES

Lycée Viticole de la Champagne

Mise au point d'un système de déshydratation

SERRE EN DUR : EFFICACE

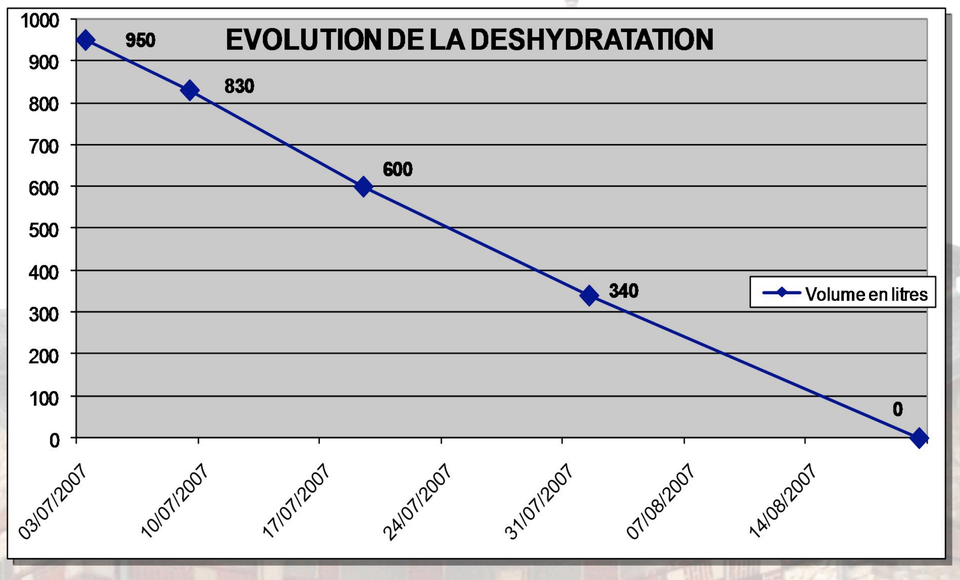

Déshydratation RAPIDE : 48 jours, soit 20 litres /jour

Mise en conformité des boues en vue de l'épandage

arrêté du 8 janvier 1998 fixant les prescriptions techniques applicables aux épandages de boues sur les sols agricoles

Excès de zinc

4500 mg/kg pour 3000 mg/kg admis

Exploitation Viticole Avize · Champagne Sanger · République Française – Ministère de l'Agriculture et de la Pêche · Co-financé par le FEOGA · eau Seine Normandie · ADEME · Michel Véron Œnologue · Lycée Viticole de la Champagne Avize · Région Champagne Ardenne